

## 2.4 Utiliser le groupe dans le travail du projet individuel



### En synthèse

***Du binôme au collectif : de l'accompagnement collectif au collectif accompagnant.*** L'accompagnement individualisé peut avoir la limite de « faire à la place de » notamment quand le nombre d'élèves par classe est important. Lors d'une séance consacrée à l'orientation, il a été constaté que les élèves entre eux s'aidaient pour la connaissance de soi. D'après Maela Paul, le collectif pouvait aider le jeune dans sa démarche.

*Les séances d'accompagnement personnalisé dédiées à l'orientation pour les classes de seconde GT ont donc été adaptées afin de créer des groupes de paroles.*

### Définition d'un collectif

Un collectif rassemble et coordonne la participation de plusieurs individus dans le but de faire aboutir une production commune. Il est composé de membres de parité, conjuguant une diversité de points de vue, d'expériences et de compétences et travaillant en autonomie.

Les règles à respecter :

- ▶ il mobilise des principes : parité, réciprocité et mutualisation
- ▶ il énonce ses règles de fonctionnement
- ▶ il attribue des rôles dont la tenue assure le déploiement de l'activité collective
- ▶ il progresse en se dotant d'un protocole structuré

### Les conditions d'un « collectif accompagnant » et d'un « dialogue discipliné »

Certains éléments doivent être respectés pour une démarche collective sereine :

- ▶ une dynamique de partage et de parité. Les membres du collectif doivent être à l'écoute, entretenir l'échange et valoriser les questionnements et la bienveillance. Pour cela il est conseillé de les laisser se répartir dans les groupes selon leurs affinités.
- ▶ une dynamique dialogique de réciprocité. Les membres doivent réfléchir et se questionner ensemble ce qui suppose que la parole circule entre les élèves dans le but d'une exploration commune. Ainsi, il vaut mieux éviter un trop grand nombre d'élèves pour le groupe.



- ▶ une dynamique résultant d'un « pouvoir d'agir partagé » c'est-à-dire de mutualisation en créant des espaces de communication coopérative afin de penser et produire ensemble. Cela suppose de se parler, s'écouter, se comprendre, s'entendre, se questionner...

### Conseil pour la mise en œuvre

- ▶ Faire des groupes en fonction des affinités et peu nombreux (4 personnes maximum)
- ▶ Compléter un questionnaire individuel sur ses caractéristiques propres (le groupe va s'entraider pour trouver les caractéristiques de chacun) : on mutualise les recherches par l'exploration de soi grâce au regard des autres
- ▶ Formalisation d'un outil collectif : un exemple
  - schématiser ensemble le processus d'orientation avec par exemple un lieu de départ, un bateau pour chacun et des îles à visiter (formation, stages, études supérieures...). Puis dessiner plusieurs espaces d'arrivée symbolisant les métiers.
  - chacun complète son parcours durant la démarche d'orientation et les plus avancés aident les plus hésitants.

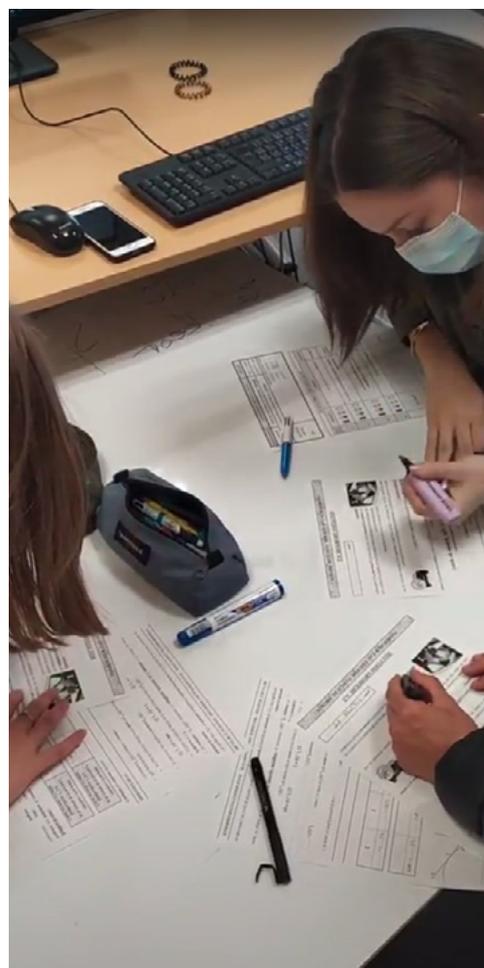


### Bilan

Les limites du travail en groupe sont surtout liées au nombre. Le groupe de 4 élèves est un maximum pour être efficace.

Aussi, ce travail de groupe permet de faire un travail sur l'élève mais pas d'affiner l'orientation des plus démunis avec de nombreuses contraintes comme par exemple familiales, anxieuses ou par manque de confiance en soi... Il est donc important ensuite de cibler les élèves les moins avancés et de revenir à un accompagnement individualisé.

L'accompagnement par le groupe est intéressant seulement pour le début de la démarche, pour travailler sur la connaissance de soi.



### EN SAVOIR PLUS

Conférence de Maela Paul :  
L'accompagnement, une posture professionnelle spécifique <https://oniseptv.onisep.fr/video/I-039-accompagnement-une-posture-professionnelle-specifique>